

Bienvenue à la Ligue de l'enseignement

**Liuret d'accueil
pour les adhérent.es
et associations affiliées**

Sommaire

- 3 L'éducation populaire, c'est quoi ?
- 3 La Ligue de l'enseignement, c'est quoi ?

4 La Ligue de l'enseignement

- 4 Les champs d'action de la Ligue
- 6 Valeurs et engagement politique
- 7 Son fonctionnement
- 8 Me situer au sein de la Ligue
- 9 Comprendre l'affiliation/l'adhésion

10 Ma fédération

- 10 Les fonctions de la fédération

11 Suivre et partager les actualités du mouvement

12 Repères historiques

L'éducation populaire, c'est quoi ?

L'éducation populaire est un courant/mouvement qui vise à faire évoluer les individus et la société en dehors des cadres d'apprentissage traditionnels. Elle leur permet de se forger leur propre opinion et d'agir individuellement et collectivement sur le monde qui les entoure.

Les valeurs fondamentales qu'elle défend et qui fondent son action sont l'émancipation, la coopération, la solidarité et la justice.

Au quotidien, ces valeurs se traduisent de mille façons, à travers des activités qui traversent des champs aussi variés que l'éducation, la culture, les loisirs, les vacances, la formation, la solidarité internationale, le numérique, la transition écologique...

La Ligue de l'enseignement, c'est quoi ?

La Ligue de l'enseignement est une association laïque reconnue d'utilité publique, partenaire de l'école.

À travers plus de 21000 associations locales accompagnées par ses 102 fédérations départementales et 13 unions régionales, elle propose partout en France, en métropole et en Outre-mer, des activités éducatives, culturelles, sportives (grâce à ses deux fédérations dédiées l'Usep et l'Ufolep) et de loisirs.

S'engager à la Ligue, c'est apprendre par et avec les autres, c'est faire vivre la convivialité et la fraternité ;

S'engager à la Ligue, c'est construire de la solidarité et agir contre les inégalités ;

S'engager à la Ligue, c'est prendre sa part d'une démocratie qui implique tous les citoyens ;

S'engager à la Ligue, c'est créer un lien entre des actes à la mesure de chacun et des combats à l'échelle de l'humanité.

Pour aller plus loin

✦ **Découvrir notre vidéo**

Au sein de notre société, le monde associatif est un acteur majeur de l'éducation populaire.

La France totalise :

- * **1,5 million** d'associations actives (dont + de 153 000 associations employeuses) ;
- * **12,5 millions** de bénévoles ;
- * **144 000** volontaires en service civique ;
- * **1,9 million** de salarié.es (9,2 % des salarié.es du secteur privé).¹

Au sein de ce paysage, la Ligue de l'enseignement compte :



¹. Source : « La France associative : les chiffres 2022-2023 » de Recherches & Solidarités

La Ligue de l'enseignement

Les champs d'action de la Ligue

Accompagnement et soutien de la vie associative

Forte de ses 102 fédérations départementales et 13 unions régionales, la Ligue de l'enseignement propose aux associations locales et à leurs bénévoles des outils et services pour développer leurs projets : centres de ressources, accompagnement RH, juridique, assurance, statutaire, formations gratuites, mise en réseau...



Éducation / Numérique

(lutte contre le décrochage scolaire ; éducation aux médias et à l'information ; éducation à la citoyenneté et aux valeurs de la République ; accompagnement des acteurs éducatifs...)

Action sociale et médico-sociale

(instituts médico-éducatifs ; centres sociaux ; animation de la vie sociale...)

Arts et culture

(spectacle vivant jeune public ; cinéma ; lecture ; éducation artistique et culturelle...)

Accueil et accompagnement des personnes exilées

(gestion et animation d'établissements ; actions éducatives et culturelles ; accompagnement au parcours du contrat d'intégration républicaine...)



Vacances et loisirs éducatifs

(résidences et villages vacances; colonies de vacances; accueils collectifs de mineurs...)



Engagement / Jeunesse

(service civique; volontariat; formations BAFA/BAFD...)

Transition écologique

(animation d'outils pédagogiques; programme d'engagement de jeunes; gestion environnementale de centres de vacances...)

Solidarité internationale

(éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale; soutien et accompagnement de projets de jeunes; chantiers de solidarité...)

Sport

(écoles multisports; sport santé; programmes d'inclusion par le sport; rencontres sportives entre élèves...)



Formation professionnelle

(formation initiale; apprentissage; accompagnement socioprofessionnel...)



Valeurs et engagement politique

Les actions que la Ligue de l'enseignement mène au quotidien se fondent sur trois grands piliers : la laïcité, comme combat ; l'éducation, comme grande cause ; et la démocratie, comme idéal. En plus de traduire en actes ses idéaux, la Ligue fait également entendre sa voix et ses positions en son nom propre (lors des élections présidentielles et législatives par exemple) ou à travers des collectifs d'associations dont elle est membre (Le Mouvement associatif, le Cnajep (Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire)...). La Ligue prend ainsi toute sa part aux questions politiques et sociales touchant ses champs d'activité : les orientations de l'État en matière d'éducation et de jeunesse, la reconnaissance de la vie associative, le soutien au secteur de l'animation et du tourisme social...

En 2022, la Ligue de l'enseignement a traduit son engagement politique à travers cinq grands champs. Les femmes et les hommes de son réseau militent ainsi pour :

✦ **Une éducation émancipatrice** en défendant :

- Un projet éducatif dans chaque territoire ;
- Des pratiques sportives dans chaque école publique ;
- Le droit aux vacances pour tous les enfants et toutes les jeunes ;
- L'accès à un numérique libre et responsable.

✦ **Une laïcité qui rassemble** en défendant :

- La liberté de conscience, la neutralité et l'esprit de la loi de 1905 ;
- L'application des lois laïques sur tout le territoire national ;
- La liberté d'expression, la liberté de conscience, la liberté de création.

✦ **L'action solidaire et citoyenne** en défendant :

- Un soutien public ambitieux à la vie associative ;
- La démocratisation et la généralisation de l'engagement ;
- La reconnaissance des droits culturels ;
- Une économie sociale et solidaire au service de l'émancipation et de la participation ;
- Une politique d'accueil hospitalière pour les exilé.es.

✦ **L'accélération des transitions écologiques** en défendant :

- Une autre éducation à l'environnement pour répondre aux défis de l'anthropocène ;
- Des citoyennes et des citoyens placé.es au cœur de la transition écologique ;
- Une économie plus juste et écologiquement responsable ;
- Une alimentation écologiquement responsable, composante d'une bonne santé.

✦ **Une Europe des libertés, des solidarités et de la démocratie** en défendant :

- Une Europe par et pour les citoyennes et les citoyens ;
- Une Europe sociale et solidaire ;
- Les valeurs de liberté et de laïcité en Europe.

Son fonctionnement

Statutaire

La Ligue de l'enseignement est composée de 102 fédérations départementales et de 13 unions régionales qui sont autonomes dans leur fonctionnement. Chacune est régie par un conseil d'administration. Parmi ces responsables de fédérations, 36 sont élu.es pour constituer le conseil d'administration national. La Ligue de l'enseignement se réunit chaque année en assemblée générale qui valide les rapports de l'année précédente (moral, financier, d'activité), décide des orientations à venir, et renouvelle un tiers des membres de son conseil d'administration. Tous les trois ans, en plus de son assemblée générale, la Ligue organise un congrès, moment politique et militant privilégié pour travailler une orientation ou une question en particulier.

Financier

La Ligue et son réseau ont différentes sources de financement dont les principales sont les cotisations des associations, les activités de son secteur vacances et la subvention allouée par le ministère de l'Éducation nationale dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) négociée pour trois ans. La majorité de cette subvention est redistribuée aux fédérations mettant en place des actions éducatives en partenariat avec les écoles et les établissements scolaires.

Accompagnement

Dans chaque fédération ainsi qu'au centre confédéral², les instances politiques et les équipes techniques travaillent de concert pour mettre en œuvre et faire vivre le projet de la Ligue et accompagner concrètement les associations locales.

Développement

En plus d'accompagner les associations affiliées de leurs territoires, les fédérations développent des activités de toutes sortes à travers plus de 400 établissements : centres de vacances, centres de formation, centres de loisirs, espaces de vie sociale, tiers-lieux, cinémas fixes et itinérants, équipements sportifs, centres d'hébergement et d'accueil, instituts spécialisés, centres sociaux, salles de spectacles...

2. Le centre confédéral regroupe l'ensemble des secteurs nationaux (éducation, vie associative, engagement, Europe...) et les services transversaux (contrôle de gestion, RH...) sur deux sites parisiens. Il compte également des antennes régionales « vacances », des centres de vacances et des centres internationaux de séjours.

Me situer au sein de la Ligue

21 000 associations et des milliers d'adhérent.es individuel.les

★ Toutes parties prenantes d'un mouvement national : **la Ligue de l'enseignement**

★ Réuni.es au sein de **102 fédérations départementales**

RNJA, Animafac, Hexopée, Forum Civique Européen

Confédération de la Ligue de l'enseignement

Union régionale

Fédération départementale

Adhérent.e
structure affiliée

USEP

L'Union sportive de l'enseignement du premier degré est le secteur sportif scolaire de la Ligue. Première fédération sportive scolaire de France, mouvement sportif, pédagogique et associatif, l'Usep contribue à la formation citoyenne des enfants des écoles primaires publiques pour une société humaniste, laïque et solidaire.

UFOLEP

L'Union française des œuvres laïques d'éducation physique est la fédération sportive solidaire et citoyenne de la Ligue. Elle propose une double ambition : celle du sport citoyen et humaniste et celle de l'éducation par le sport.

Comprendre l'affiliation/l'adhésion

Ça veut dire quoi ?

« S'affilier » à la Ligue de l'enseignement signifie, pour les personnes morales, l'acte d'adhésion au mouvement de la Ligue de l'enseignement. Cette affiliation passe par une demande auprès de sa fédération départementale, qui après échange avec l'association et observation de ses statuts, pourra l'intégrer. Dès lors, l'association est membre de la Ligue de l'enseignement. Elle vote en assemblée générale fédérale ; ses représentant.es sont

éligibles au conseil d'administration ; et elle apporte des mandats à sa fédération en assemblée générale nationale. L'affiliation est à renouveler chaque année.

Par ailleurs, la Ligue de l'enseignement permet à chaque personne de rejoindre le mouvement dans une démarche individuelle. Il est ainsi possible d'adhérer au mouvement et de s'y impliquer de façon personnelle.

Pourquoi adhérer/s'affilier ?

Rejoindre une fédération associative, une confédération dans le cas de la Ligue de l'enseignement, c'est rejoindre un collectif associatif pour se serrer les coudes, défendre ensemble nos messages et nos valeurs, et faire action commune.

✦ Faire mouvement

La Ligue est un mouvement ascendant. Ses plaidoyers évoluent avec la société, grâce à la contribution de ses associations locales, pour une société toujours plus durable, solidaire, juste et démocratique.

✦ Se faire entendre

Les fédérations départementales de la Ligue sont des espaces d'échange et d'interlocution. Elles permettent une représentation collective auprès des pouvoirs publics et d'autres partenaires associatifs. La Ligue de l'enseignement, mouvement complémentaire de l'enseignement public avec un maillage territorial exceptionnel, bénéficie d'une reconnaissance institutionnelle solide à toute échelle.

✦ Faire action commune

Ensemble on va plus loin. Rejoindre une fédération c'est trouver des allié.es pour porter des projets, des actions, répondre à des appels, trouver des partenaires ! Les associations de la Ligue de l'enseignement se réunissent autour d'un même projet de société à travers de multiples activités (et de talents) !

✦ Mutualiser les expertises et les services

Ensemble on est plus fort. Auprès de votre fédération vous trouverez des salarié.es expert.es dans les domaines éducatifs et associatifs, ainsi que des conseils, services et ressources pour faciliter vos projets.

Ma fédération

La Ligue de l'enseignement est un mouvement ascendant. Dans chaque département, l'histoire de la fédération s'est écrite au fil des années avec les associations et les bénévoles.

Répondant à la réalité et aux besoins de chaque territoire, l'action de la Ligue est par définition multiple et diverse.

Quelle que soit l'activité proposée ou le public visé, la Ligue est au service d'un même objet : une démocratie vivante dans laquelle chacun et chacune peut prendre sa place !

Pour aller plus loin

✦ Consulter notre rapport d'activité

Les fonctions de la fédération



Suivre et partager les actualités du mouvement

Faire réseau, c'est d'abord s'informer et contribuer à la diffusion des informations du mouvement !

La Ligue sur les réseaux sociaux



Site internet de la Ligue

Site privé de la Ligue

Si vous êtes élu.e d'une fédération départementale de la Ligue de l'enseignement, vous pouvez accéder au centre de ressources « Ligue&Vous ». Demandez votre inscription en cliquant sur « Espace privé » en haut à droite sur le site laligue.org. Vous pourrez également vous inscrire à la newsletter hebdomadaire.

Et bien sûr sur les réseaux sociaux, le site de votre fédération et sa newsletter... Renseignez-vous auprès de votre fédération.

Affiligue

En tant que gestionnaire d'une structure affiliée à la Ligue, vous avez également accès à la plateforme www.affiligue.org pour gérer votre affiliation et vos adhésions et communiquer avec votre fédération.

Une nouvelle plateforme verra le jour en 2024, qui aura des fonctions plus vastes et sera accessible à tous les adhérent.es.

Média en ligne « S'associer pour agir »

Lorsqu'une structure s'affilie à la Ligue de l'enseignement, une part de sa cotisation est dédiée directement à la production de contenus militants. Ainsi depuis 2022, des articles, vidéos et podcasts valorisent les membres de notre mouvement, traduisent nos visions associatives ou nos méthodes pédagogiques...

Découvrir le média

La plateforme intègre également depuis 2023 les productions réalisées par nos associations et fédérations départementales.

Pour proposer une contribution

★ Remplir le formulaire suivant

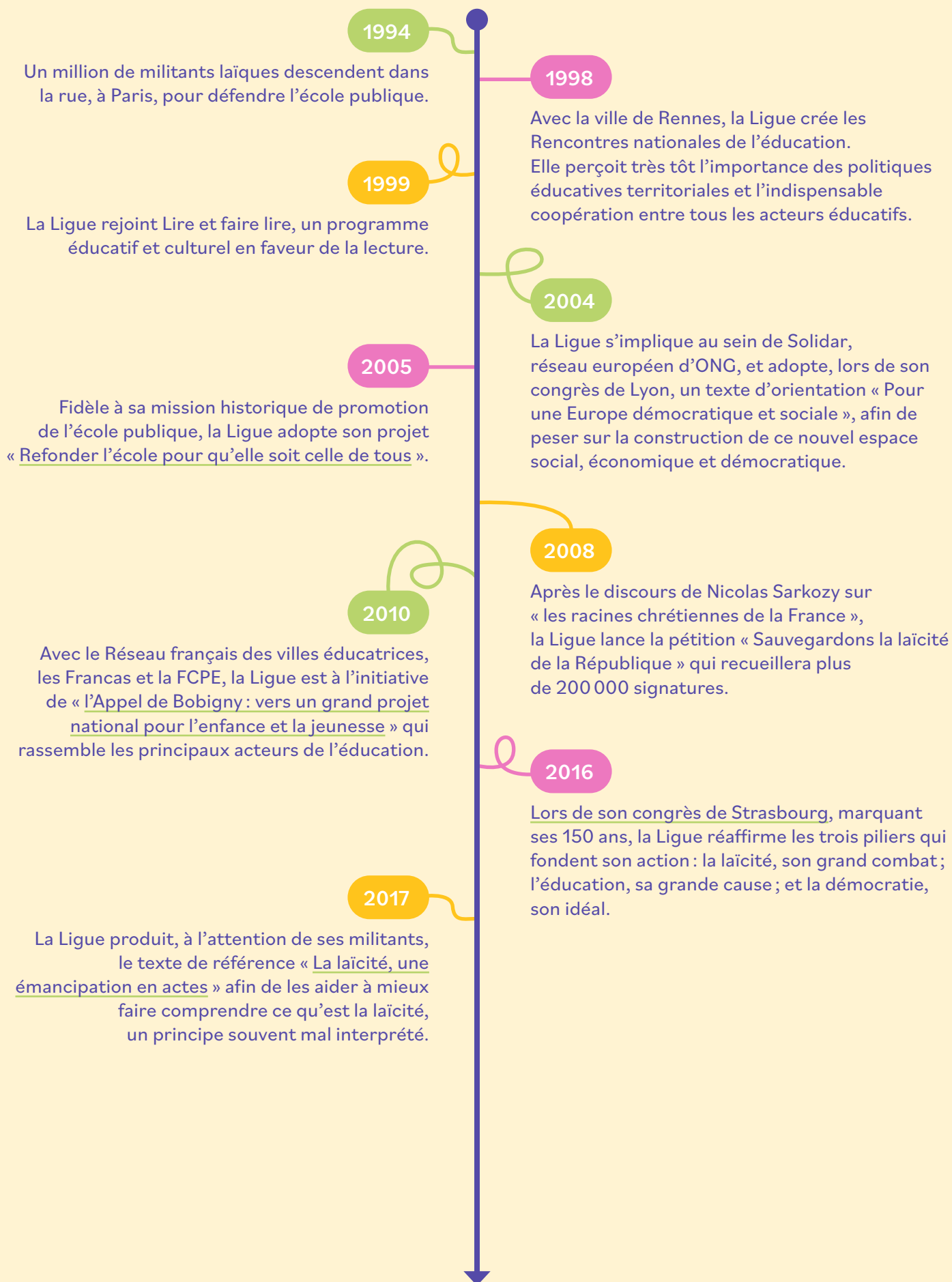
Enfin, le réseau de la Ligue se vit surtout dans ses rassemblements. Université de rentrée, Salon de l'éducation, Spectacles en recommandé, rencontres diverses locales et nationales...

Renseignez-vous auprès de votre fédération pour participer aux différents temps proposés par le réseau !

Repères historiques







BIENVENUE À LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Mouvement laïque d'éducation populaire, la Ligue de l'enseignement propose des activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs, à travers 102 fédérations départementales qui accompagnent des associations présentes dans 24 000 communes.

S'engager à la Ligue, c'est apprendre par et avec les autres, faire vivre la convivialité et la fraternité.

S'engager à la Ligue, c'est construire de la solidarité et agir contre les inégalités.

S'engager à la Ligue, c'est prendre sa part d'une démocratie qui implique tous ses citoyens.

S'engager à la Ligue, c'est créer un lien entre des actes à la mesure de chacun et des combats à l'échelle de l'humanité.

Rejoignez-nous !

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :



www.laligue.org

www.affligue.org

www.media.laligue.org